

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°5

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2016

DOSSIER
TRANSMISSION
(PAGES 3 - 12)

Préparer sa succession
en 5 étapes

PAGE 3

Comment réussir la
transmission de votre
patrimoine foncier?

PAGE 4

Grand angle sur la fiscalité
relative à la détention et
transmission de bois et
forêts en France

PAGE 8

Le réseau Family Business
Network, Une source
d'inspiration pour
transmettre aux jeunes

PAGE 10

La transmission des parts
d'un Groupement Forestier

PAGE 12

Natura 2000 - Déclaration
de superficie 2017 en ligne

PAGE 13

Investir dans la terre?

PAGE 14

NTF agit pour vous

PAGE 16

Un permis d'urbanisme
pour boiser en zone
agricole qui n'aboutit pas!

PAGE 18

Propriétaires, mobilisez-
vous pour l'actualisation
des voiries communales!

PAGE 20

SAVE THE DATE

Mardi 25 octobre 18h30 (accueil: 17h30)

CONFÉRENCE

« La forêt privée wallonne: moteur
économique et apports sociaux-
environnementaux »

Voir en page 20



Chers membres,

Je vous souhaite un été ensoleillé, bien plus que
ne le fut notre printemps, afin que vous profitiez
pleinement et en toute sérénité de notre belle
campagne wallonne.

Les fermages

Nos belles campagnes risquent néanmoins de ne pas vous rapporter plus que par le passé. Car comme vous le lirez dans ce numéro, le Ministre de l'Agriculture va entamer sa réforme du bail à ferme par une suppression des Commissions de fermage. Le reste de la réforme suivra les années prochaines. La suppression des Commissions de fermage n'est pas une mauvaise chose en soi, dans la mesure où le système avait montré les limites de la concertation. Les remplacer donc par une formule d'indexation fait sens. Nous avions souhaité que cette indexation ne soit pas uniquement basée sur les prix agricoles, nous avons obtenu gain de cause, car 50% sera indexé sur l'index des prix à la consommation, et les autres 50% sur le revenu agricole. Nous aurions préféré sur l'évolution d'un panier de denrées agricoles, ce qui eut été plus objectif.

Comme coefficient de départ de sa formule indexée, le Ministre a proposé au Gouvernement Wallon, de supprimer les coefficients par Province et de faire une moyenne par zone agricole pour toute la Wallonie, ce qui aura pour conséquence des évolutions de coefficients d'une amplitude significative, dans le sens de la baisse comme de la hausse. Nous avons fait part fermement au Ministre du fait que ce n'était sans doute pas là, la bonne façon d'entamer un dialogue serein sur la réforme du bail à ferme. D'autant plus, que cette moyenne par zone agricole s'appliquera également aux bâtiments de ferme. Nous ne voyons pas de justification à ce que les coefficients des bâtiments soient liés à la zone agricole. D'ailleurs une exploitation peut couvrir plusieurs zones agricoles, comment traiter les coefficients du bâtiment. Nous prônons le maintien des coefficients par Province, et en tout cas en ce qui concerne les bâtiments..

La fonction consultative

Une autre réforme en chantier est la « simplification » de la fonction consultative. Il semble que l'on se dirige vers la création d'un Conseil de Ruralité compétent pour les matières de l'agriculture, de la forêt, de la chasse, de la pêche, et de la nature. Celui-ci serait composé d'un noyau permanent et de 5 chambres. Les chambres ne pouvant pas se réunir sans le comité permanent. Il nous semblait logique d'être présent au niveau du comité permanent, vu notre rôle transversal dans toutes ces activités propres à la ruralité. Nous avons bon espoir d'avoir été entendu sur ce point.

Biodiversité

Si l'évolution des espèces, avec la disparition de certaines d'entre elles et l'apparition de nouvelles est un fait omniprésent depuis que le monde est monde, il nous semble évident que l'explosion de la population humaine dès le 19ème siècle, et son activité subséquente influence l'évolution des espèces. A l'initiative de Juan de Hemptinne, ancien président d'IEW, un groupe de personnes d'horizon très divers se sont assis autour d'une table pour parler biodiversité. J'en faisais partie, intéressé d'entendre des avis contradictoires. Un dialogue a pu s'établir sans invective ni parti pris. L'erreur a sans doute été de vouloir se mettre d'accord sur un texte commun, car cela entraîne des discussions stériles sur la sémantique, et nécessite des compromis. Mais peut-on accepter des compromis sur des aspects philosophiques? Je n'ai pas pu adhérer au texte, d'ailleurs toujours en cours de discussion, mais l'important n'est pas là.

L'important, c'est la place que chacun de nous réserve à la conservation de la nature,

